

## Gérard Luflade est maire honoraire



Gérard Luflade est maire honoraire

Dimanche en fin de matinée, les Mauléonnaises et Mauléonnais étaient conviés par la municipalité à la salle des fêtes, pour assister à la cérémonie honorant leur ancien maire Gérard Luflade.

Ils étaient nombreux qui, par leur présence, voulaient témoigner leur reconnaissance à Gérard Luflade pour son dévouement au service de tous, ainsi que pour ce qu'il a fait en faveur du développement du village.

Daniel Laburthe, maire de Mauléon d'Armagnac, entouré de ses conseillers municipaux, a ouvert la cérémonie en remerciant les personnes venues nombreuses honorer Gérard Luflade.

En ouverture de son discours, le maire a précisé :

« Nous avons organisé cette fête qui t'est destinée et nous l'avons voulue entre Mauléonnais, car durant 25 années tu as été notre maire et nous voulions tous t'en remercier chaleureusement... »

Daniel Laburthe a poursuivi son discours en rappelant les 37 années de dévouement dans les différents conseils municipaux :

« Six années en tant que conseiller municipal (1983-1989), six années comme adjoint au maire ( 1989-1995), puis douze années en tant que maire ( 1995-2020). Seul ton prédécesseur Jean Buffaumène a fait mieux avec quarante-deux années dont six années adjoint au maire (1953-1959), puis trente six années en tant que maire (1959-1995) ... »

Daniel Laburthe a énuméré les principales réalisations qui ont été effectuées par Gérard Luflade et ses diverses équipes municipales, notamment le planning d'entretien de la voirie, la maison de Roubin devenue maison de la chasse, le lac de Tailluret et l'aire de parking, la fermeture de l'école et le rattachement à celle d'Estang, les appartements dans les anciennes écoles, l'éclairage public, l'achat d'une licence IV, l'aménagement de la salle de réunion à la mairie, l'adhésion à la Communauté de communes du Grand Armagnac (CCGA), la réserve incendie, le hangar métallique, APC 2005, l'électrification des cloches, le colombarium et le jardin du souvenir, l'assainissement collectif du village, l'enfouissement des réseaux dans le village, la carte communale, l'aire de pique-nique, les WC publics, l'instauration des vœux du maire, le repas des aînés et aussi le soutien aux associations.

Le maire a rappelé les engagements de Gérard Luflade, notamment la vice-présidence au service de la voirie de la CCGA, la gestion du domaine de Moureou, ainsi que la défense des agriculteurs au sein de la Fdsea.

Au nom du préfet, Daniel Laburthe a remis le diplôme d'honorariat à Gérard Luflade, puis il lui a remis au nom de la municipalité la médaille de maire honoraire, ainsi que les cadeaux.

Daniel Laburthe en découvrant le maïl en l'honneur de Gérard Luflade, a apporté les précisions suivantes :

« Nous tenons à nos traditions. Un maire honoraire doit avoir son maïl, alors nous allons te le dévoiler. Habituellement, on le plante et on l'arrose, aujourd'hui, nous allons d'abord l'arroser ici en compagnie de vous tous, il sera planté plus tard. Voici ton futur maïl, après 1 de conseiller, 1 d'adjoint, 4 de maire, voici ton 7e maïl de maire honoraire qui prendra place chez-toi. »